



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Section des Alpes-Vaucluse
06 23 52 24 13
Fédération Syndicale Unitaire



Que se passe-t-il au foyer des Provençales ?

Depuis plus d'un an, notre section syndicale est régulièrement saisie par des collègues du foyer des Provençales. Nous n'arrêtons pas d'alerter la DT sur les difficultés structurelles et conjoncturelles du foyer. Nous accompagnons des collègues individuellement et collectivement dans des revendications justes et légitimes dans le but de leur permettre d'accueillir des adolescents fragiles dans de bonnes conditions. Depuis un an, le sentiment d'un gâchis prédomine.

Notre dernier tract sur le foyer date du mois de juin. Nous déposons un préavis de grève pour permettre à l'équipe de se saisir de cette journée pour poser des revendications concrètes dans l'organisation du travail. Pour mémoire, les questions essentielles tenaient en trois points :

- Les heures supplémentaires qui s'accumulaient malgré les renforts d'éducateurs. Avec près de 800 heures de récupération, 190 heures pour certains, la situation devenait ingérable et une suspension d'activité devenait incontournable pour permettre la récupération de ces heures de travail ; est-il nécessaire de rappeler que l'organisation du temps de travail est imputable à la direction d'un service ? Depuis plusieurs cycles, le traitement des congés et des heures supplémentaires ne respectait plus la charte des temps.
- La cohérence éducative n'était plus travaillée et plus tout à fait assurée.
- Les agents ne faisaient que se croiser sans jamais pouvoir disposer de temps d'élaboration pour se rencontrer et parler ensemble des pratiques professionnelles. Les temps de travail en commun avec la direction n'ont jamais pu être posés sérieusement, alors que les collègues réclamaient du temps de travail sur le fonctionnement avec la direction du service.
- Enfin, le traitement réservé aux agents contractuels était maltraitant et a pu générer une concurrence malsaine et soutenue par la direction. Pour certains, leur évaluation de fin de contrat s'était faite, « au pied levé », par téléphone, sur leur temps de congé ; c'est dire l'ambition élevée que s'était assignée la direction.

Ces faits ont été repris par la DT qui avait reçu une délégation d'équipe avec le bureau syndical du SNPES le 31 mai. Le 5 juin, la DT s'était rendue à son tour aux Provençales puis s'était engagée à mettre en place des mesures exceptionnelles. La grève avait été maintenue malgré tout et le jour de grève le Dt avait organisée une réunion avec les magistrats au sein du foyer... Ubu Roi. Dans les jours suivants, une fermeture provisoire avait été actée par la Dt constatant l'impossibilité d'un fonctionnement cohérent. Une réflexion sur le projet de service était lancée.

Pour la rentrée de septembre, une nouvelle RUE est arrivée. La responsable précédente était arrivée au bout de ce qui lui était supportable dans un contexte institutionnel irrationnel.

Mais la question de la direction du foyer demeure une énigme pour tout le monde. Un directeur a été annoncé dans le cadre de la CAP de mutation de juin 2017 avec une prise de poste en septembre 2017. Début septembre, il a été annoncé à l'équipe et au département que ce directeur ne pourrait prendre son poste avant un certain temps, la Dt assurant l'intérim de direction dans l'intervalle. Une décision administrative devait être prise durant l'année concernant cet agent. Dans l'attente, rien de sérieux. C'est un RUE, occupant une fonction de conseiller technique à la DT qui fait donc l'intérim de direction. Sans aucune expérience de la fonction en hébergement et sans véritable prise sur le quotidien du foyer. Courant mars, on nous annonce, en audience syndicale et en réunion d'équipe, que ce directeur pouvait prendre à nouveau ses fonctions, sans pour autant être physiquement présent au foyer, pour une période indéterminée. Suppléé par le précédent RUE conseiller technique intérimaire, missionné à nouveau, cette fois piloté de l'extérieur par le directeur titulaire... Mais ce n'est pas fini. Courant août, le Dt invite toutes les OS à le rencontrer pour annoncer que le directeur titulaire ne pourra finalement pas exercer sa fonction de directeur... dans l'attente d'une solution le Dt et la Dta se partagent l'intérim de direction du foyer.

Pour finir, la direction territoriale a obtenu l'accord de l'AC pour recruter un directeur contractuel, malgré un plafond d'emploi qui serait dépassé. Aujourd'hui, ce foyer a avant tout besoin de stabilité en urgence.

On l'aura compris, la situation devient dramatiquement ubuesque. Nous dénonçons aujourd'hui les attermoissements de l'administration, la gabegie éducative et administrative de la gestion de ce foyer. Le traitement infligé à cette équipe est inadmissible, tant pour les professionnels en place que pour le directeur titulaire qui a été mis dans une position intenable par l'administration centrale. Les premiers à subir durement cette situation sont les collègues du foyer qui se trouvent dans une situation de mal-traitance institutionnelle. Rien n'est fait pour les rassurer.

Nous réclamons que la situation soit clarifiée et que des dispositions soient prises pour que ce foyer puisse à nouveau fonctionner dans de bonnes conditions d'organisation de travail,

Nous avons besoin d'un foyer éducatif sur ce territoire. Les services de milieu ouvert peinent à trouver des places en foyer ; il est urgent que les jeunes en difficulté que nous avons en charge puissent être accueillis dans de bonnes conditions dans un hébergement collectif.

Tous les agents sont censés être reçus demain par la Dt afin d'être informés des décisions qui vont être prises par l'administration pour les semaines à venir ; suite aux annonces nous demanderons une audience afin de s'assurer que les droits des agents soient respectés, mais aussi afin d'être informés des perspectives pour le foyer.

